



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Durée

5 jours

(35 heures)

en 10 sessions

d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de février 2026*

Le dossier du mois :

Le plafond de la sécurité sociale

Problématique de déclaration en DSN

- Un objectif : la fiabilisation des données
- Éléments de fiabilisation

Généralités sur le calcul du plafond

Définition

Mode de calcul des périodicités

Cas d'un salarié présent tout le mois

Principe général

Cas particulier des temps partiels

Cas des entrées/sorties en cours de mois

Principe général

Cas particulier des congés pris en charge par une caisse de congés payés

La prise en compte des absences

Absences donnant lieu à réduction de plafond

Absences rémunérées

Les rémunérations spécifiques

Salariés à employeurs multiples

Salariés non impactés par le code 40

Salarié embauché après la clôture de paie

Préavis payé non effectué

Les corrections de déclarations en DSN

Les alertes de l'Urssaf

Calendrier de mise en place de la DSN de substitution

Recours post DSN de substitution

Exercice d'application

Le plafond de la sécurité sociale et la DSN

Actualités DSN

Application du fait générateur en DSN

Actualité paie

Brèves

Seuils d'exonération des prestations CSE
CSE et critère d'ancienneté

Versement santé

Aide aux entreprises en difficulté

Nouveau code APE

La DOETH

Modifications déclaration 2026

- Dépenses déductibles
- Fin de l'écrêtement

Des nouvelles du BOSS

Dispositions applicables à Mayotte

Mise à jour des données paramétriques

Actualité sociale

Brèves

Congé supplémentaire de naissance

Directive sur la transparence salariale

Index égalité professionnelle

Proportion H/F instances dirigeantes

Utilisation de l'IA

Le congé de naissance : précisions

Modalités

Délai de prévenance

Indemnisation

Principe de non-cumul

Projets

Loi de finances pour 2026

Le point sur la jurisprudence

Congés payés maladie et CCN

Congés payés maladie et nombre de jours acquis

Entretien professionnel et abondement du CPF

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.